

La façade mérite une étude attentive, car on avait prévu la nécessité de la fortifier dès le XII<sup>e</sup> siècle, comme le clocher de Fontenoy et le chevet de l'église de Laversine (Aisne). Sa construction peut remonter à une date voisine de l'année 1170. Au centre, un large portail en tiers-point s'ouvre entre quatre colonnettes : les chapiteaux sont garnis de feuilles d'eau recourbées, de fruits d'arum et de petites volutes (1). Le profil des tailloirs se compose d'un listel, d'un cavet et d'une baguette, et le tore inférieur des bases est aplati. On distingue sur l'archivolte un boudin en amande et un gros tore flanqués de cavets qui précèdent un cordon mouluré. Le linteau à double rampant s'appuie sur deux consoles ornées de masques grimaçants, et la partie supérieure du tympan est remplie par cinq claveaux qui forment un arc de décharge. Cette curieuse disposition est une combinaison des deux systèmes employés par les architectes romans pour soutenir les tympans soit à l'aide d'un linteau monolithique, soit au moyen de longues pierres taillées en coin, comme à Cerseuil et à Vic-sur-Aisne.

Une porte moderne donne accès dans le bas côté sud, mais les deux tenètres en plein cintre percées dans l'axe des collatéraux sont encore intactes. La grande baie de la même forme qui s'ouvre au-dessus du portail présente un double ébrasement, et son archivolte est dépourvue de moulures. Les deux gros contreforts qui épaulent la partie centrale de la façade soutiennent un grand arc en plein cintre formé de larges claveaux plats. Cette arcade, en saillie sur le mur, portait un parapet crénelé qui fut remplacé par une balustrade pleine à l'époque moderne. On remarque un bandeau mouluré sous le parapet. A l'angle de la nef et de la façade, les contreforts sont reliés par des pans coupés qui s'appuient sur deux trompes coniques, comme dans le clocher de Fontenoy (2). Il est probable que l'architecte du XII<sup>e</sup> siècle avait bâti au-dessus de ces trompes deux petites tourelles arrondies, grâce à deux corbeaux encore visibles. L'ancien pignon de la façade, percé d'une baie en plein cintre, se trouve noyé dans les murs du clocher moderne qui s'élève sur la première travée de la nef, depuis la démolition de la tour centrale.

## ÉGLISE DE CUISE

Le village de Cuise (3) rappelle le souvenir de l'ancien nom de la forêt de Compiègne; mais le palais de Cuise, où les rois des deux premières races ont souvent résidé, ne s'élevait pas en ce lieu. Il faut fixer son emplacement dans le voisinage de l'église de Saint-Jean-aux-Bois. Néanmoins les médailles gauloises et romaines découvertes sur le territoire de la paroisse prouvent l'ancienneté de son origine. L'évêque Manassès, mort en 1108, donna l'église au chapitre de la cathédrale de Soissons qui avait le droit de présenter à la cure (4). Il est donc certain que l'église actuelle s'élève sur les fondations d'un édifice religieux primitif, car sa construction n'est pas antérieure

(1) Cf. pl. LXII, fig. 1.

(2) Cf. pl. XXIX, fig. 1.

(3) Oise, arr. de Compiègne, canton d'Attichy.

(4) Bibl. nat., collection Baluze, t. XLVI, p. 453.

au milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Les chanoines de Saint-Sulpice de Pierrefonds possédaient des terres à Cuise en 1144, comme l'indique une charte de l'évêque Josselin (1). La paroisse dépendait du grand archidiaconé et du doyenné de Vivières (2).

L'église, placée sous le vocable de saint Martin, renferme une nef, deux bas côtés, un transept et un chœur carré (3), comme à Aizy, à Bazoches et à Montigny-Lengrain (Aisne). Au XII<sup>e</sup> siècle, on éleva le sanctuaire et le transept, mais la nef et la façade ne furent terminées qu'au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Le plafond de bois qui recouvrait le vaisseau central à l'origine est remplacé par une voûte en plâtre moderne. Les piles cruciformes qui séparent les quatres travées se composent d'un petit massif flanqué de deux pilastres et se font remarquer par leur élévation. A la hauteur de l'imposte, un tailloir garni d'un listel, d'un cavet et d'une baguette, reçoit les doubles claveaux des grandes arcades en tiers-point. L'architecte s'inspira peut-être de la nef de l'église voisine de Chelles, où les piliers sont beaucoup plus hauts que dans les autres églises du XII<sup>e</sup> siècle.

A l'ouest, la nef est éclairée par cinq baies en plein cintre, et des baies de la même forme s'ouvrent dans l'axe des piles, comme à Champlieu, à Glaignes, à Orrouy, à Pontpoint (Oise) et à Latilly (Aisne). Il faut en conclure que les architectes firent encore appareiller des baies cintrées dans les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle, comme à Aizy et à Azy-Bonneil (Aisne), car on ne peut attribuer la nef à une date antérieure, en examinant les crochets appliqués sur la corniche et sur les chapiteaux du portail. Les caractères de son style prouvent la persistance des traditions romanes sous le règne de Philippe-Auguste.

Le bas côté nord, recouvert d'un lambris, conserve des baies en plein cintre du XIII<sup>e</sup> siècle; mais le mur extérieur de l'autre bas côté fut rebâti à l'époque moderne. Les deux collatéraux communiquent avec les croisillons par un arc en tiers-point de faible ouverture, garni de deux boudins évidés et de trois tores reliés par des gorges. Ces moulures s'appuient sur deux colonnes et sur quatre colonnettes assez courtes. Des feuilles d'acanthe et de larges palmettes recourbées se détachent sur la corbeille des chapiteaux, et le profil des tailloirs se compose d'un listel, d'une baguette et d'un cavet intermédiaire : le tore inférieur des bases à griffes est très aplati. Il faut attribuer ces deux arcades au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, en faisant observer que la même disposition se retrouve dans les églises de Chelles, de Noël-Saint-Martin (Oise), de Glennes, de Lhuys, de Montigny-Lengrain et de Nouvion-le-Vineux (Aisne).

A l'entrée du transept, un doubleau en tiers-point, orné de deux tores évidés et de trois boudins, retombe sur deux colonnes flanquées d'une colonnette : on remarque une tête grimaçante à la clef. Après l'achèvement de cette partie de l'église vers 1160, les travaux de la nef se trouvèrent interrompus pendant un demi-siècle. Il est facile de remarquer le défaut de concordance entre les assises de la dernière travée et celles du transept. La voûte d'ogives qui recouvre la croisée est soutenue par des colonnettes engagées (4) : ses nervures, garnies d'un boudin évidé entre deux tores (5), viennent se réunir à la couronne de feuillages qui décore la clef de voûte (6). On remarque une curieuse analogie entre tous ces profils et les moulures des arcs dans le transept de l'église voisine de Montigny-Lengrain (Aisne). La décoration des chapiteaux se compose de

(1) Bibl. nat., latin nouv. acq. 2096, charte n° 2.

(2) Bibliographie : GRAVES, Notice dans l'*Annuaire de l'Oise*, 1840, canton d'Attichy, p. 72.

(3) Voici les dimensions principales de l'église : long. totale, 23<sup>m</sup>,75; long. de la nef, 13<sup>m</sup>,90; long. du transept, 12 mètres; larg. totale, 11<sup>m</sup>,55; larg. de la nef, 4<sup>m</sup>,40; larg. du chœur, 4<sup>m</sup>,70; haut. de la nef, 11<sup>m</sup>,25; haut. de la voûte du transept, 8<sup>m</sup>,75.

(4) Cf. pl. LXII, fig. 2.

(5) *Ibid.*, fig. 3.

(6) *Ibid.*, fig. 4.

feuilles d'eau à gros boutons et de chimères qui s'enlacent au milieu d'élégants rinceaux (1). Les tailloirs et les bases présentent des profils déjà signalés au chevet des bas côtés.

Le croisillon nord communique avec le carré du transept par un arc en tiers-point du XII<sup>e</sup> siècle, décoré de cinq boudins qui s'appuient sur deux colonnes et sur deux colonnettes (2). Sa voûte d'ogives, garnie d'un gros tore en amande, remonte seule au XIII<sup>e</sup> siècle; mais la fenêtre en plein cintre percée dans le mur du fond et les deux arcatures de la même forme, qui se trouvent au-dessous de son glacis, appartiennent à la construction primitive. L'archivolte de ces arcatures, ornée d'un boudin à rainure entre deux cavets, retombe sur des petits fûts. A l'orient, une niche rectangulaire, encadrée par un arc en plein cintre et éclairée par une baie de la même forme, s'ouvre dans l'épaisseur du mur, comme à Bazoches, à Glennes, à Montigny-Lengrain et à Lhuys (Aisne). Cette niche est dépourvue de colonnettes et de moulures.

L'autre bras du transept présente les mêmes dispositions; mais sa voûte d'ogives, revêtue d'un boudin évidé entre deux tores et garnie d'un masque à la clef, doit être attribuée au XII<sup>e</sup> siècle (3). La niche en tiers-point, les deux baies en plein cintre et les arcatures incrustées dans le mur méridional, comme à Chelles et à Montigny-Lengrain, sont encore intactes. On distingue des animaux fantastiques ou des feuilles recourbées en boule sur les chapiteaux des croisillons, et les tailloirs moulurés forment un bandeau continu à l'est et à l'ouest.

Une croisée d'ogives à triple tore, dont la clef disparaît sous une corbeille de feuillages, s'élève au-dessus du chœur carré. Le doubleau en tiers-point qui l'encadre est orné de cinq boudins et s'appuie de chaque côté sur une colonne flanquée d'une colonnette. Trois formerets, garnis d'un gros tore, décrivent une courbe en lancette sous les compartiments de remplissage. La niche qui s'ouvre au fond du sanctuaire, comme à Aizy, à Bazoches et à Merval (Aisne), renferme une baie en plein cintre dont le tore vient retomber sur deux fûts (4). Son archivolte en tiers-point, soutenue par deux longues colonnes, est décorée d'une baguette. De chaque côté du chevet, on voit une fenêtre en plein cintre encadrée par deux colonnettes et par des claveaux plats. Les chapiteaux sont revêtus de feuilles plates, et le profil des tailloirs se compose d'un listel, d'un cavet et d'une baguette. Il faut attribuer l'abside et le transept à la même date, en faisant observer que le chœur de l'église de Montigny-Lengrain, bâti vers 1160, fut peut-être l'œuvre du même artiste.

La façade, épaulée par quatre contreforts, fut construite dans les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle. Les trois boudins, les gorges et le cordon mouluré du portail en tiers-point s'appuient sur six colonnettes et sur des chapiteaux à crochets. Deux baies en plein cintre sont percées dans l'axe des bas côtés, et trois fenêtres de la même forme, entourées d'un cordon torique, s'ouvrent au-dessous du pignon. Au nord, la corniche de la nef est garnie de petits crochets, et les fenêtres basses se font remarquer par leur étroitesse. Les baies supérieures présentent le même caractère.

L'appareil du croisillon nord ne coïncide pas avec les assises du bas côté correspondant, ce qui prouve bien que l'église ne fut pas élevée d'un seul jet. Un bandeau, garni d'un listel, d'une gorge et d'un tore, contourne les contreforts d'angle en passant sous l'appui des fenêtres. Au nord, les pieds-droits de la fenêtre en plein cintre forment un double ressaut, et la décoration de son archivolte se compose d'un boudin évidé, d'une gorge et de pédoncules entre-croisés. A l'est, la

(1) Cf. pl. LXII, fig. 6 à 10.

(2) *Ibid.*, fig. 5.

(3) *Ibid.*, fig. 2.

(4) *Ibid.*, fig. 2.

niche ne fait aucune saillie sur le mur, suivant une disposition exceptionnelle. La fenêtre qui l'éclaire, encadrée par deux colonnettes et revêtue des mêmes ornements que la baie précédente, se trouve englobée dans une tourelle d'escalier du XVI<sup>e</sup> siècle. La corniche moulurée repose sur des masques grotesques reliés par de longues palmettes en forme de fer à cheval. Le croisillon sud, flanqué d'une sacristie moderne, conserve ses contreforts et ses deux fenêtres romanes semblables à celles que nous venons de décrire ; mais sa corniche, soutenue par des petites têtes, n'est pas antérieure au XIII<sup>e</sup> siècle.

L'abside n'a subi aucun remaniement : ses contreforts, qui se terminent par un glacis très allongé, laissent ressortir les angles du chevet entre leurs assises, comme à Montigny-Lengrain. Les deux colonnettes des baies latérales soutiennent un tore à rainure, une gorge et un rang de pédoncules entrelacés : un bandeau mouluré passe sous leur appui en contournant les angles du chœur. La niche centrale, flanquée de deux colonnettes et couronnée par un gâble massif, comme à Aizy, présente une fenêtre en plein cintre qui s'ouvre entre deux fûts (1). On distingue sur son archivolte les moulures déjà signalées autour des baies latérales. Les chapiteaux sont ornés de feuilles plates et de têtes qui dévorent des tiges. La doucine des tailloirs est surmontée d'un listel, et le tore inférieur des bases, rattaché au socle par une griffe, est très aplati. Une baie en plein cintre s'ouvre dans l'axe du pignon.

La corniche se compose de modillons à têtes humaines ou de diables grimaçants qui alternent avec des palmettes repliées comme une paire de longues ailes (2). Un listel et une baguette réunis par une gorge couronnent ces singuliers motifs de sculpture qui décorent également la corniche du transept à Montigny-Lengrain (3). Le clocher central, dépourvu de caractère, n'est pas antérieur au milieu du règne de Philippe-Auguste. Les claveaux de ses douze baies en plein cintre sont soutenus par de lourds pilastres.

## ÉGLISE DE DAMERY

L'étymologie du nom de Damery (4), dérivé de *Domnus Regius*, prouve que ce lieu était un domaine royal. Un diplôme de Charles le Chauve, daté de 870 (5) et confirmé par les évêques réunis au concile de Douzy l'année suivante (6), en fait déjà mention. A cette époque, le village appartenait aux moines de Saint-Médard de Soissons, qui firent reconnaître leurs droits par le pape Jean VIII, Louis le Bègue et le roi Eudes en 877, en 879 et en 893 (7). Au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, l'abbaye ne possédait plus l'église de Damery, et les évêques de Soissons .

(1) Cf. pl. LXII, fig. 11.

(2) *Ibid.*, fig. 12.

(3) Cf. pl. LXXV, fig. 3 et 4.

(4) Marne, arr. et canton d'Épernay.

(5) TARDIF, *Monuments historiques*, p. 136.

(6) DOM GERMAIN, *Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons*, preuves, p. 432.

(7) *Bullarum amplissima collectio*, t. I, p. 212. — *Historiens de France*, t. IX, p. 416 et 461.